Mgr Cartier a interrogé les enfants en présence des parents : les réponses ont été satisfaisantes. Un grand nombre de mères de famille ont fait bénir leurs enfants par Mgr de Colophon.

ORCHOIX

— **La procession du Saint-Sacrement** aura lieu dimanche, pour les paroisses St-Martin et Saint-Pierre, dans le parc de Mme Florin, Grande-Rue. « L'Harmonie du Crêché » et la « Grande Harmonie » prêteront leur concours. Les cartes d'entrée, rigoureusement personnelles, seront délivrées dimanche matin, à l'issue de la grand'messe, à la sacristie, pour la paroisse St-Martin, et au Patronage Léon XIII pour la paroisse St-Pierre.

HEM

— **Paroisse St-Joseph.** — Les dimanches 29 mai et 5 juin, aura lieu la procession du St-Sacrement, dans le parc du château de la Lionderie. Un cortège splendide, formé d'une cinquantaine de groupes, richement costumés, se déroulera dans ce cadre magnifique. L'Harmonie Municipale, la Chorale St-Joseph et la Société de gymnastique de St-Martin, de Roubaix, rehausseront encore, par leur présence, cette cérémonie qui sera vraiment inoubliable. Comme l'an dernier, les hommes présents voudront bien se grouper en avant de la chorale. La grand'messe sera chantée à 9 h. 1/2 et les grilles du château seront ouvertes à 10 h. 1/2.

— **Bénédiction d'une statue.** — Dimanche prochain, 29 mai, aux vêpres, qui seront chantées à 4 heures, aura lieu la bénédiction solennelle d'une statue de N.-D. du Sacré-Cœur. Le sermon sera donné par M. l'abbé Camerlynck.

TOURCOING

— **Paroisse St-Christophe.** — Dimanche 29 : Solennité de la Fête-Dieu. Grand'messe à 9 h. 1/2, suivie de la procession ; vêpres à 3 heures ; salut à 6 heures, allocution, procession, chants de Lourdes et quête pour les malades du Train Bleu. — Lundi 30. — A 11 heures et à 5 heures, exercices préparatoires à la Confirmation. — Mardi 31. — A 10 heures, cérémonie de la Confirmation ; à 4 h. 45, réunion de la Conférence N.-D. des Anges. — Mercredi 1er juin : A 3 h. 1/2 et à 7 heures, dans la salle au-dessus de la sacristie, réunion des personnes qui font partie de l'Œuvre de l'Adoration Perpétuelle. — Jeudi 2 : Confessions à partir de 4 heures ; le soir, de 8 à 9 heures, exercice public d'adoration. — Vendredi 3 : Messes à 5 heures et à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 8 heures ; le soir, à 8 heures, salut avec sermon. — Dimanche 5 : Solennité de la fête du Sacré-Cœur ; après les vêpres, chantées à 3 heures, procession du T.-S.-Sacrement, à St-Gérard, territoire de Wattrelos.

— **Sacré-Cœur.** — Lundi 30 : A 10 heures, confirmation des enfants de la première communion. — Vendredi 3 : Salut solennel à 5 heures, et réunion des hommes.

— **St-Elei.** — Jeudi 2 juin : Réunion des Mères chrétiennes à 3 heures. — Vendredi 3 : Fête du Sacré-Cœur de Jésus : A 8 heures du soir, salut et conférence aux hommes.

— **St-Joseph.** — Mardi 31 mai : A partir de 2 heures, les enfants qui doivent être confirmés se mettront à la disposition du clergé paroissial. — Mercredi 1er juin : A 6 heures, messe de communion ; à 10 heures, cérémonie de la Confirmation ; le soir, salut à 6 h. 3/4. — Jeudi 2 : A 3 heures, réunion des Mères chrétiennes. — Vendredi 3 : Fête du Sacré-Cœur de Jésus : le soir, à 8 heures, salut avec prédication et amende honorable au Sacré-Cœur.

— **N.-D. de la Martiere.** — Mois de mai : En semaine, messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2 ; le soir, salut à 7 heures. Tous les soirs, à 7 heures, lecture spirituelle, prière du soir. — Le dimanche : Messes à 5 h., 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 8 h. 1/2, 9 h. 1/2, 11 h. 1/2, dans l'après-midi, offices depuis 2 heures. — Mardi 31 mai : Salut de clôture à 7 h. 1/2. — Le 2 juin, reprise des catéchismes.

— **St-Jean-Baptiste.** — Dimanche 29 mai : A 8 h. 1/2, messe à 10 heures, messe en musique par la chorale St-Jean-Baptiste ; procession du T.-S. Sacrement dans l'église. — Dimanche 5 juin : A 8 h. 1/2, réunion à l'église des groupes qui prendront part à la procession du Saint-Sacrement du la paroisse Saint-Liévin et Saint-Jean. — Le mardi 31 mai, à 6 heures, les enfants qui ont fait leur première communion seront confirmés dans l'église St-Christophe. Le lundi 30, jour de retraite préparatoire à la Confirmation.

— **Saint-Louis.** — Dimanche 29 : A 10 heures, grand'messe suivie de la procession du St-Sacrement. — Mardi 31 : Mgr de Colophon donnera le Sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse, dans l'église de St-Christophe, à 10 h. ; à 7 heures, messe de communion pour les enfants de la confirmation. — Mercredi 1er juin : Ouverture du mois du Sacré-Cœur. — Vendredi 3 juin : Le soir, à 8 heures, salut solennel avec sermon. — Dimanche 5 : A 10 heures, grand'messe solennelle et procession du St-Sacrement.

— **Ste-Anne.** — Dimanche 29 mai : A 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, messe célébrée en présence de Mgr Christophe, évêque de Colophon, et de Mgr Cartier, prélat de Sa Sainteté, suivie de la cérémonie de la Confirmation ; à 3 h., vêpres et processions solennelles présidées par Mgr Cartier. — Mercredi 1er juin : A 6 h. 1/2, salut d'ouverture du mois du Sacré-Cœur. — Jeudi 2 : A 2 heures, confessions pour les filles ; à 4 heures, pour les garçons. — A 5 heures, pour les grandes personnes. — Vendredi 3 : Fête du Sacré-Cœur. Pendant la journée, exercice de l'adoration. A 8 heures, salut solennel. — Dimanche 5 : Solennité du Sacré-Cœur. Après la grand'messe, procession du St-Sacrement.

— **N.-D. de Lourdes.** — Dimanche 5 : Procession du St-Sacrement aux vêpres de 3 heures. — La confirmation aura lieu le mercredi 1er juin, à 8 heures du matin. Les premiers communiants sont obligés d'assister aux deux réunions préparatoires qui auront lieu à l'église les lundi 30 et mardi 31 mai, à 11 heures.

— **N.-D. de Consolation.** — Dimanche 29 mai : A 9 h. 1/2, messe solennelle avec exposition du St-Sacrement ; vêpres à 4 heures et salut. — Vendredi 3 juin : A 6 h. 1/2, messe avec chants et consécration au Sacré-Cœur ; le soir, à 7 h. 3/4, salut solennel.

— **Notre-Dame.** — Dimanche 29 : Solennité du T.-S. Sacrement. Procession aux vêpres. — Mercredi 1er juin : Ouverture du mois du Sacré-Cœur au salut de 5 heures. Pendant le mois de juin, les saints seront chantés à 8 heures, les lundi, mercredi et vendredi ; les autres jours à 6 h. 1/2. — Vendredi 3 : Fête du Sacré-Cœur, à 7 heures, messe solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur pour les paroissiens ; à 8 heures, messe pour l'œuvre du Denier des vocations ; le soir, à 8 heures, salut.

— **La Procession de la Fête-Dieu.** — **Les paroisses de Tourcoing à Saint-Gérard (Wattrelos).** — Nous rappelons que dimanche prochain, à 4 heures, aura lieu, dans la paroisse de St-Gérard à Wattrelos, la procession du Très-Saint-Sacrement pour toutes les paroisses de Tourcoing. Les personnes qui désirent faire partie d'un groupe costumé, sont priées de se faire inscrire chez les Sœurs de St-Gérard. Tous les groupes, sociétés, gymnastique, cercles, patronages et réunions dominicales des paroisses de Tourcoing, sont invités à y assister.

— **Jeunesse Catholique.** — La Fédération de la Jeunesse catholique accomplit son pèlerinage annuel à N.-D. de la Marth, demain dimanche, à 8 h. 1/2. A la messe, M. l'abbé Desnet prononcera une allocution. Rendez-vous devant l'église Saint-Christophe, à 8 heures.

Communications

ROUBAIX. — **Choral Nadaud.** — Samedi 28 mai, répétition générale par M. Duysburgh. Réunion à 8 h. 3/4, pour finir à 11 heures.

— **La Jeunesse de l'Ancien Temps** — Samedi 28 mai, à 8 h. 3/4 du soir, répétition générale.

— **Cécilia Roubaisienne.** — Ce soir, samedi, répétition partielle à 8 h. 3/4 ; répétition générale à 9 h. 1/2. Etude des chœurs pour la sortie à Bruxelles. Distribution des primes de présence.

— **Cercle Moderne.** — Section chorale mixte : Ce soir, samedi, à 8 h. 3/4, répétition générale des chœurs qui seront chantés à Haubourdin le 12 juin. Le Comité a décidé que cette excursion se fera en bressée.

— **Amicale de la rue des Arts.** — Les adhésions pour l'excursion au Mont de l'Enclus, prises conditionnellement, sont acceptées définitivement ; il y a encore de disponibles une quinzaine de places. On recevra à l'école les dernières adhésions jusque samedi, à midi.

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING

Concert public. — « Les Trompettes Réunis » exécuteront, le dimanche 29 mai 1910, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. Pas redoublé, J. Bodin ; 2. Fantaisie, V. Vineu ; 3. Valse, J. Bodin ; 4. Ouverture, V. Viney ; 5. Fantaisie, V. Viney ; 6. Polka, J. Bodin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 27 mai 1910

Présidence de M. Meuzy, vice-président

Le pompier au violon. — La fête des pompiers qui a eu lieu le 18 avril à Quesnoy-sur-Deule, a pris fin de singulière façon à l'égard de Leclercq J.-B., 36 ans, tisserand et pompier, à Quesnoy-sur-Deule. Leclercq avait fait la fête sans aucune modération et le soir il se trouvait ivre. Vers 10 heures, il se rendit, en tenue de pompier chez le garde Lores et en termes peu aimables, il le somma d'emmener un blessé qu'il soignait chez lui.

La réponse du garde n'ayant pas paru satisfaisante à Leclercq, celui-ci outragea grossièrement le représentant de l'autorité. Comme la scène se prolongeait, le garde dut arrêter le pompier pochard et le déposer au violon.

Leclercq est poursuivi pour outrages et ivresse. Le tribunal lui inflige 20 francs d'amende avec sursis.

Défenseur : Me Maurice de Lauwereyns, avocat.

Ennemi des cyclistes. — Le 26 avril dernier, M. Vanoverbecque Leonard, 47 ans, chauffeur, hameau du Cruquestre, à Bousbecque et son neveu, Vanoverbecque Emile, 23 ans, même adresse, passaient en bicyclette sur la route de Bousbecque à Roncq. Soudain, quatre individus mal intentionnés leur barrèrent la route en étendant les bras. Les cyclistes, ayant voulu passer sur le côté, firent une chute ; aussitôt trois de ces individus se précipitèrent sur les cyclistes et les rouèrent de coups. M. Leonard Vanoverbecque, qui était couvert de sang, alla porter plainte au commissariat de police et passa ensuite chez un médecin pour se faire panser. A sa sortie, il fut rejoint par ses trois agresseurs qui le frappèrent à nouveau et mirent sa bicyclette hors d'usage.

Dedeurwaerder Richard, 29 ans, maçon, et Desruelles Henri, 27 ans, journalier, demeurant tous deux à Roncq, sont accusés d'avoir participé à cette agression. Les témoins sont d'accord pour dire que Desruelles est étranger à cette scène ; aussi, il bénéficie d'un acquittement. Quant à Dedeurwaerder, le tribunal lui inflige 15 jours de prison.

Affaires diverses. — Huit jours de prison à Thomas Jules, journalier, sans domicile, pour vagabondage.

— Six jours de prison à Leroy Fernand, journalier à Armentières, pour mendicité.

— Huit jours de prison à Delombarde Victor, journalier à Roubaix, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Vingt jours de prison et 5 fr. d'amende à Vandenbossche Seraphin, journalier à Halluin, qui a brisé des carreaux à l'usine Defretin, et qui a été trouvé en état d'ivresse.

— Quinze jours de prison à Rousseau Henri, journalier à Houplines, pour outrages.

— Quinze jours de prison par défaut à Lebuse Jules, journalier à Linselles, pour outrages aux gardes de Linselles.

— 50 francs d'amende à Gaillet Hélène, journalière à Roubaix, pour violences aux agents.

— Quatre amendes de 5 francs avec sursis à Deleu Gabriel, 41 ans, imprimeur à Lille, pour infraction à la loi sur la durée du travail.

— 10 francs d'amende à Nutin Paul, boucher-charcutier à Wattrelos, pour n'avoir pas mis d'étiquette lisible sur du saindoux exposé en vente.

— 50 francs d'amende avec sursis à Demulliez Henri, 26 ans, journalier à Frelinghien, pour coups à Charlet Desire, 57 ans, tisseur à Frelinghien.

— Huit jours de prison avec sursis à Vandenweghe Jules, 24 ans, terrassier à Ledeghem (Belgique), pour coups à Manier Achille, domestique à Wahagnies.

— Quinze jours de prison à Lenseigné Adolphe, 33 ans, journalier à Wattrelos, pour vol d'un canard au préjudice de M. Castel Alfred, employé au chemin de fer, à Wattrelos.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Président : M. D'Halluin

Assesseurs : MM. Bleuze et de Callenstein

A propos de rétrocession de marché en filature. — Une matière demande 10.000 francs de dommages et intérêts à un courtier de Roubaix, qui aurait usurpé le titre de représentant de cette filature et qui aurait présenté, comme un marché ainsi fait, ce qui n'était qu'une rétrocession de marchés et au prix au dessous du cours.

C'est la chose que soutient, Me Duvillier, au nom de la filature qu'il représente et après l'enquête ordonnée par le tribunal.

Me Rutielet, qui défend le courtier, soutient que son client ne s'est pas présenté comme mandataire de la filature qui lui intente un procès et que la rétrocession des marchés en filature est admise, excepté à Fourmies, ou, depuis le 1er janvier 1910, cette interdiction a été introduite dans les statuts du syndicat des filateurs.

Me Duvillier replique qu'il admet le droit à la rétrocession des marchés, mais il prétend que la faute du courtier, en l'occurrence, est de n'avoir pas indiqué aux clients qu'il sollicitait, qu'il s'agissait bien de rétrocession.

Tribunal de simple police de Tourcoing

Audience du vendredi 27 mai 1910

Président : M. Bucquerat, juge de paix du canton sud

Ministère public : M. Nieberest, commissaire de police

Les affaires du travail. — Cinq francs d'amende à Mlle Bermadette Desmarchelier, couturière, pour avoir occupé une fillette ayant moins de 13 ans. Même amende à Mme veuve Denis-Grison, qui a fait travailler une repasseuse pendant plus de dix heures.

Cinq amendes de cinq francs à M. Léon Dalle, papetier à Toulouse, qui a occupé cinq ouvriers mineurs sans les inscrire au registre ad hoc.

Pour infraction à la loi sur le repos hebdomadaire, cinq francs d'amende à M. Fernand Cassereau, gérant du buffet de la Gare.

Violences légères. — Pour violences légères, J.-B. Cappe, portefeuilleur à Marcq-en-Barœul, a été condamné à une amende équivalente à trois journées de travail ; deux journées de travail à Auguste Guerbet, homme de peine.

Ivresse. — Deux francs d'amende aux suivants : Charles Courtens, J.-B. Vanaerde, Emile Marescaux, Joseph Dewaele, Henri Vanderhaeghe, Edouard Verdonck, Palémon Barbe, Louis Chuin, Louis Vicuise, Pierre Blanche, Jean Pierlache, Adolphe Nolf, Achille Lahousse, André Desrousseaux, Jules Gomart, Henri Dernedt, Auguste Six, Emile Depauw ; quatre francs à Louis Masson, ouvrier agricole à Bousbecque.

Deux francs pour ivresse et deux francs pour tapage à Jean Meunier, Jules Delplanque, Albert Vaneste et Emile Defaux.

Les automobiles. — Pour excès de vitesse à leur automobile, quatre francs à Médard Claeys, chauffeur chez M. Louis Tiberghien, et Jean Destombes, chauffeur chez M. H. Cauilliez.

Pile ou face. — Les suivants sont condamnés à un franc d'amende pour avoir joué à « pile ou face », jeu d'argent interdit, sur la voie publique : Achille Molin, rattacheur à Wattrelos ; Cyprien Debouschère, carrelé'r à Mouscron ; Henri Vandewyle, Pierre Vanhoutte, Henri Verschure.

Pour tenue d'un jeu de hasard, deux francs également à Pauline Derhaudringhien, femme Jules Bonche.

Roulage. — Deux francs à Jules Meurisse, charretier chez M. Oblouv, fondeur, qui a conduit deux chariots attachés à la file.

Police des cabarets. — Pour fermeture tardive de leur établissement, deux francs à MM. E. Catel, à Mouvaux ; Jules Lagrous, à Marcq-en-Barœul, et quatre consommateurs ; Augustin Pecqueur, Richard Darras, à Tourcoing ; Henri Hasard et trois consommateurs ; Albert Favère et quatre consommateurs, à Neuville ; un franc à Alfred Vanoverbake et Marguerite Gallois, femme Lepers, à Mouvaux.

Pour avoir fait fonctionner un orchestrion sans autorisation, deux francs à Louis Gronier.

Les garnis. — Un franc à Raymond Duterte ; deux francs à Rosalie Plays et six francs à Renilde Demey, pour mauvaise tenue de leur registre de logeurs.

Poids et mesures. — Deux francs d'amende à Mme Adèle Debœuf, femme Vanderhaeghe, bouchère, qui a utilisé un poids non poinçonné. Le tribunal ordonne la confiscation du poids.

Tapage. — Quatre francs à Henri Cornart, marchand des quatre saisons.

Le tribunal a en outre prononcé diverses condamnations à un franc et deux francs pour défaut de balayage et pour abandon de voiture.

CONSEIL DE GUERRE SÉANT A LILLE

Edouard Tauilliez, territorial, classe 1892, recrutement de Valenciennes : Insoumission : huit jours de prison avec sursis. Défenseur : Me Selosse.

Isidore Lecocq, territorial, classe 1889, recrutement de Lille : Insoumission : vingt-cinq jours de prison. Défenseur : Me Derély.

Gustave Leblanc, soldat réserviste au 73e d'infanterie : Désertion à l'intérieur : un an de prison. Défenseur : Me Parmentier.

Léon Fourment, canonnier au 27e d'artillerie : Désertion à l'intérieur : trois mois de prison avec sursis. Défenseur : Me Parmentier.

Jean-Baptiste Van Houtte, soldat au 43e d'infanterie : Désertion à l'étranger : six mois de prison. Défenseur : Me Santerne.

Emile-Jules Colyn, sapeur au 3e génie : Désertion à l'étranger : deux mois de prison avec sursis. Défenseur : Me Selosse.

Albert-Reneld Foret, soldat réserviste au 145e d'infanterie : Désertion à l'étranger avec emport d'effets : trois mois de prison. Défenseur : Me Parmentier.

Achille-Théophile-Louis Peutevynck, soldat au 43e d'infanterie : Coups et blessures volontaires : six mois de prison. Défenseur : Me Derély.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

On nous prie d'insérer cette lettre :

Lettre ouverte à M. P. Dhellemmes

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a été procédé à la formation des Comités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je dois cependant compléter votre information, en mettant les faits absolument au point. Vous dites dans votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaissier sera-t-il supplanté à la présidence de la classe 40 : parfumerie, par un fabricant de savon mou, de savon industriel pour teintures et apprêts, comme l'a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils se sont passés devant M. le Commissaire général de l'Exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même ; donc quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 3, lequel a devant nous nommé bien définitivement comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question, qui, sans aucune hésitation a accepté séance tenante, bien que sa place toute désignée fut à la classe 47, groupe 10 (industries chimiques), comme vous le dites en toute logique.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait contre cette nomination à la présidence de la classe 40 (parfumeries), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor Vaissier.

Une fête dans le quartier de l'Entrepont

Roubaix, le 25 mai 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Veuillez être assez bon de publier la lettre suivante dans la « Tribune Publique » de votre journal.

J'ai remarqué, à propos de la manifestation de sympathie organisée dimanche en l'honneur de M. Achille Rousseau, que le « Comité des Fêtes des quartiers de l'Entrepont et du Calvaire » faisait partie du cortège.

Puisqu'il existe encore un Comité de fêtes dans ces quartiers, je serais très heureux d'apprendre quand il compte en organiser une, car il y a déjà longtemps que les habitants en sont privés.

En se mettant de suite à l'œuvre, et en se dépêchant, il me semble qu'il serait encore possible d'organiser une fête cette année, au mois de septembre, par exemple ; cela rejouirait certainement tous les commerçants et habitants de l'Entrepont et du Calvaire.

En attendant les décisions du Comité, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, avec mes remerciements anticipés, mes bien sincères salutations.

Un habitant de l'Entrepont.

Le square de l'Hôtel de Ville

Roubaix, le 27 mai 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Le square minuscule — baptisé déjà « des grands murs », — que la municipalité va établir derrière le nouvel Hôtel de Ville, aurait sa raison d'être si, les maisons étant expropriées entre la rue Neuve et la rue du Château, il n'y avait que patience à prendre comme cela a eu lieu pour la place de la Liberté.

Mais ici, tous ces bâtiments sont vieux et l'expropriation n'entraînerait pas à une dépense trop considérable si l'on n'en chassait pas les habitants avant la fin de leurs baux ; mais si l'on n'empêche pas des constructions nouvelles, ce ne seront pas nos petits-fils qui verront un jour le dégagement de l'Hôtel de Ville. On parle déjà d'une étude de notaire qui remplacerait plusieurs magasins ; elle ne s'y transportera pas sans élever une nouvelle construction.

Le prolongement de la rue des Lignes, devenu impossible aujourd'hui, est rappelé avec juste raison, comme une faute grave, par votre vieil abonné. Je me joins à lui pour approuver sa façon de voir et vous présente, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Un Roubaisien de Roubaix.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

L. P. 14. — Procurez-vous à la librairie du *Journal de Roubaix*, la carte routière ; vous y trouverez le renseignement désiré. — *E. P.* — Nous ne saurions vous fixer exactement ; peut-être en consultant un Ordo verrez-vous à quelle date l'Eglise célèbre la fête de ce saint. — *B. C.* — Il suffit de prévenir le bureau de poste qu'on vous remette toutes correspondances arrivant à cette adresse. — *M. B.* 131. — C'est la troupe du théâtre de Lille. — *G. M.* — Il n'y a pas de règlement qui vous interdise de jouer quand bon vous semble. — *C. M.* 15-89. — 1° La faire signer par le maire ; 2° dater et signer. — *G. D. T.* — 1° Le quintal anglais ou *Hundredweight*, vaut 50 k. 80 ; 2° le quintal métrique vaut 100 kilos. — *Polydor, Tourcoing.* — Environ 40 ans.

Un groupe d'habitants du boulevard de Mulhouse. — A l'angle du boulevard de Mulhouse et de la rue Pierre-de-Roubaix, à gauche de cette dernière.

CRÈME SIMON
Sans rivale pour les soins de la peau

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LES BOURSES DE LICENCE

Les jeunes gens dont les noms suivent sont autorisés à prendre part, en 1910, au concours pour l'admission à l'Ecole normale supérieure et l'obtention des bourses de licence :

Section des lettres. — **Académie de Lille.** — Option A : MM. Denis, de Saint-Stéban. — Option B (allemand) : MM. Baillon, Hanot.

Section des sciences. — Groupe I : MM. Beaufils, Blassel Bertin, Cat, Courtois, Dassonville, Debiamont, Delaire, Dreog, Duthoit, Galvaire, Gamain, Lefebvre, Leroy, Manet, Oussellin, Pannier, Ranson, Savary, Villain.

Nouvelles Militaires

RÉSERVISTES A SISSONNE. — Un contingent important de réservistes appartenant à l'infanterie arrivera à Cambrai le 13 juin. Le 15, les hommes formant ce contingent et appelés pour une période de dix-sept jours, partiront de Cambrai, par voie ferrée, pour Sissonne. Ils resteront au camp jusqu'au 28. Leur retour s'effectuera également par voie ferrée.

GRAINS DE VALS
NORD

UN CAMBRIOLAGE A JEUMONT. — Le directeur de l'Agence Porris va à Marpent avec sa femme. A son retour, il constate la disparition d'un coffret avec son contenu, 600 francs.

UN AIDE-MOULEUR BLESSÉ A LA FONDERIE WAUTHY, A DOUAI. — Un aide-mouleur, M. Jean Dubois, 18 ans, reçoit la manivelle d'une grue en pleine poitrine. Il a plusieurs côtes brisées.

M. LOUIS BLÉRIOT A CAMBRAI. — M. Louis Blériot, l'aviateur, viendra à Cambrai, sa ville natale, le dimanche 12 juin prochain. Des fêtes sont organisées en son honneur.

La meilleure Eau de Vichy
Pour boire de la véritable eau de Vichy, exiger la marque VICHY-CÉRÉRÉUSE, de la Cie des Grandes Sources, avec le disque vert VÉRITABLE VICHY. 71253

PAS-DE-CALAIS

L'INCIDENT DU STEAMER «HERCULES». — A la suite de la demande d'augmentation présentée par les ouvriers du port de Dunkerque, pour le déchargement des vapeurs de minerai, le steamer « Hercules » est parti pour Calais avec sa cargaison pour se faire décharger.

DEUX CADAVRES DANS UNE FOSSE A BERCK. — En se rendant sur la tombe de son enfant, inhumé l'avant-veille, Mme Pétain remarque que le tumulus est fraîchement remué. La tombe renferme deux petits cadavres. Une enquête est ouverte.

Avoir toujours dans sa valise
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
pour préparation instantanée Eau de Vichy.
2 le flacon 100 comprimés. Exiger VICHY-ÉTAT

BELGIQUE

Les voyages du Roi et de la Reine à l'étranger

Les visites officielles d'avènement aux cours étrangères commenceront la semaine prochaine. Les souverains belges quitteront Bruxelles dimanche soir, à 11 heures, se rendant chez l'empereur d'Allemagne ; ils arriveront lundi à 5 heures de l'après-midi à Potsdam, station privée de Wildpark qui dessert la résidence impériale.

L'empereur avait mis son train à la disposition du Roi et de la Reine, à Herbesthal. Mais le Roi a décliné cette offre gracieuse et c'est sa berline particulière qui ira jusqu'à Berlin. Le couple royal belge sera salué à Cologne par les envoyés de Guillaume II.

Depuis quelque temps des pourparlers préliminaires étaient engagés entre la cour de Belgique et les cours de Londres, Berlin, Paris, Vienne et La Haye en vue d'une visite officielle des souverains belges dans ces capitales. Aucune décision quant au premier voyage n'était encore prise quand survint la mort d'Edouard VII. Le premier voyage du Roi Albert à l'étranger a donc été le voyage de Londres dans les circonstances que l'on connaît. La visite officielle des souverains belges à Londres n'aura vraisemblablement pas lieu cette année-ci ; peut-être sera-t-elle précédée d'une visite du roi Georges à Bruxelles, le roi Georges étant, maintenant le plus jeune, en date, des monarques européens.

A Londres, la semaine dernière, le roi Albert fut officiellement invité par l'empereur Guillaume à se rendre à Berlin. C'est cette invitation qui a définitivement réglé l'ordre des prochains voyages.

La visite à Berlin sera suivie, le mois prochain, de la visite officielle au président de la République française, et aussitôt après des visites à l'empereur François-Joseph et à la reine Wilhelmine.

Le séjour du roi et de la reine n'excèdera pas deux jours, croit-on. Il paraît définitivement probable, pour ne pas dire certain, que l'empereur Guillaume et la reine Wilhelmine viendront à Bruxelles dans un délai qui ne dépassera pas un an.

Le roi Albert occupe dans l'armée allemande le rang de capitaine de dragons. Son père, le comte de Flandre, ainsi que Léopold II, étaient « colonels propriétaires » de régiments de cavalerie, le premier de dragons, le second d'uhlans. Il est d'usage en Allemagne comme en Autriche, en Russie en Angleterre, qu'un souverain étranger, occupant une place importante parmi les têtes couronnées, reçoive de sa première visite dans ces pays, le titre de « colonel propriétaire » d'un régiment. Ce sera le cas pour le roi Albert qui partira pour Berlin, simple capitaine, et reviendra colonel.

Le Centenaire de l'Indépendance de la République Argentine, à Bruxelles

Hier, à l'occasion du centenaire de l'Indépendance de la République-Argentine, S. E. M. Alberto Blancas, ministre de la République-Argentine, a reçu à la légation, assisté de M. Alberto Palacios Costa, premier secrétaire de légation, toutes les notabilités de la colonie, de 2 à 4 heures.

Le soir, le ministre argentin a donné un grand dîner officiel auquel assistaient les ministres à portefeuille, les dignitaires de la Cour, le cardinal-archevêque de Malines, les ministres étrangers et les chefs de mission, etc., etc., avec leurs dames.

La R. P. aux dernières élections

L'*Express*, organe radical de Liége, invite les libéraux à remercier la R. P. — au lieu de l'attaquer, car, sans la R. P. ils ne seraient plus...

« On a beau dire à ces amis que, par contre, il n'y aurait pas, sans la R. P., un seul libéral élu dans les provinces flamandes, et que, dans le Hainaut, il n'y aurait guère que des socialistes, et qu'on ne peut additionner ainsi les voix que recueillent séparément libéraux et socialistes et que l'expérience a prouvé que, si le Cartel complet est difficile à réaliser dans les grands arrondissements, le ralliement au ballottage y était encore plus difficile, comme cela fut prouvé trop souvent à Huy, Waremme, Verviers, Ath, Tournai, et toujours à Bruxelles.

» On n'en persiste pas moins, en faisant de l'histoire avec les hypothèses, à dire : Si nous n'avions pas la R. P., nous aurions fait le Cartel et décroché la majorité... »

La population de la Belgique

Le « Moniteur » de ce jour publie le relevé de la population du royaume de Belgique à la fin de l'année 1909.

Celui-ci comptait 3,702,854 hommes et 3,749,049 femmes, soit au total 7,451,903 de sujets. D'où il appert que le beau sexe compte 46,195 représentants de plus.

La Flandre occidentale compte 876,014 habitants dont 433,525 hommes et 412,489 femmes.

Parmi les villes de province, Bruges compte 53,995 habitants, Ostende, 42,759 habitants, Courtrai, 35,200, Roulers, 25.593, Mouscron, 22,332, Menin, 19,742 et Ypres, 17,287.

La commune la plus peuplée est Anvers, avec 317,171 habitants ; la moins peuplée reste Zoetenaeye avec 23 habitants, un de plus que l'année dernière.

La population du Brabant s'élevait à 1 million 477.229, puis viennent le Hainaut avec 1.234.418 et la Flandre Orientale avec 1 million 118.235 habitants.

La province la moins peuplée est le Luxembourg : 233.963 habitants.

Ci quelques chiffres qui intéresseront nos lecteurs :

Bruxelles, 196.408 habitants ; Anderlecht, 63.213 ; Etterbeek, 30.556 ; Forest, 22.769 ; Ixelles, 76.218 ; Jette-Saint-Pierre, 14.378 ; Koekelberg, 12.549 ; Laeken, 33.984 ; Molenbeek-St-Jean, 70.926 ; Saint-Gilles, 64.214 ; Saint-Josse-ten-Noode, 33.599 ; Schaerbeek, 80.698 ; Uccle, 25.890.

Au total, l'agglomération bruxelloise atteint environ 800.000 habitants !

LA COMÈTE

La comète était visible à Blankenberghe et sur le littoral, hier soir, de 8 1/2 h. à 9 1/2 h.

Elle apparaît à l'occident, peu après le coucher du soleil et s'élève au-dessus de l'horizon entre Castor et Pollux. En fait, hier soir, on distinguait un corps plus volumineux qu'une étoile, mais d'une clarté blafarde et aux contours mal définis. Cela ressemblait assez à un projecteur dans un ciel brumeux dont le faisceau de rayons lumineux, visible par intermittences, figurait la queue de l'astre. Au fait était-ce un astre ? Peut-être s'agissait-il d'un joyeux fumiste qui, à bord d'un aéroplane, aura voulu ébahir nos âmes naïves ? Est-ce qu'on sait ? En tous cas, beaucoup croient avoir vu la comète et c'est une consolation quand tant d'autres se plaignent des inconvenances de cet astre indocile.

DEMANDEZ partout le Vieux-Système de la marq. « 't Wit Stoopke », Jacq. Neefs, Anvers.

BLANKENBERGHE

MORT DE M. VANDEPUTTE, ÉCHEVIN

On annonce la mort, à Blankenberghe, de M. Aug. Vandeputte, échevin des travaux publics, succombant après quelques heures de souffrances à une attaque d'apoplexie. A sa demande le défunt avait reçu la veille les Sacrements de l'Eglise.

Né à Blankenberghe en 1858, le défunt fut successivement membre ordonnateur et président du Bureau de bienfaisance dont il s'occupa durant de longues années. Etu conseiller communal aux élections d'octobre 1903, validées en mars de l'année suivante, il fut aussitôt élu échevin et remplit ses fonctions avec un dévoûment et une activité remarquables.

Carreaux de luxe pr revêtements de vérandah, salle de bains. G. Lesenne, Tournai. Tél. 460.

TOURNAI

CAVALCADE DU CARNAVAL D'ÉTÉ

L'Association des cafetiers et commerçants de la ville de Tournai organise pour le dimanche 17 juillet prochain, un grand cortège carnavalesque au profit d'œuvres de bienfaisance.

Les sociétés belges et françaises désirant y participer sont priées d'envoyer à M. Parfait Dujardin, secrétaire des fêtes, Grand'Place, en même temps que leur adhésion, les renseignements les plus complets sur la composition de leur groupe : Titre, nombre de participants, description des costumes, etc. Le Comité organisateur insiste particulièrement pour que les groupes soient accompagnés de quelques musiciens.

Les sociétés de musique proprement dites composées d'au moins 25 membres, participeront à un tirage de primes.

Marchés divers

COURTRAI, 27 mai. — **Marché aux peaux.** — Prix par kilo. — Taureaux, 1.22 à 1.25 ; veaux gras, 1.85 à 1.91 ; veaux cadets, 1.84 à 1.90 ; vaches, 1.33 à 1.36 ; bœufs, 1.34 à 1.37 ; génisses, 1.35 à 1.38 ; moutons, 1.00 à 1.05.

Suifs. — Gros suif, 0.75 à 0.85 le kilo ; petit suif, 0.20 à 0.25 ; rognons, 0.90 à 0.95 ; graisse de mouton 0.50 à 0.55.

ANDERLECHT, 27 mai. — Veaux exposés, 1.901. Prix par kilo sur pied, 0.90, 1.05 à 1.17.

POPERINGHE, 27 mai. — Froment, l'hectolitre, 17.20 ; seigle, 14.00 ; avoine, 14.00 ; pommes de terre, les 100 kilos, 8.00 ; beurre, le kilo, 2.70 ; houblon, les 50 kilos, 225.00 ; id. 1910, 75.00.

ANVERS, 27 mai. — **Café** (Cote officielle). — Santos, par 50 kilos, entrepôt : Mai à août, 47.00 ; septembre à novembre, 47.25 ; décembre à mars, 47.50. — Calme.

Céréales. — Mar